

atelier b

Montréal le 24 avril 2023

Dans le cadre de la consultation “Vers une Feuille de route montréalaise en économie circulaire” de la Commission sur le développement économique et urbain et l’habitation de Montréal

Avis déposé par atelier b: transition circulaire des textiles

atelier b est une marque de vêtements montréalaise que j’ai fondée en 2009 avec Catherine Métivier. Reconnue comme des leaders en termes de mode responsable, le développement durable est au cœur de notre modèle d’affaires. De par nos valeurs citoyennes, nous avons mis en place des projets d’économie circulaire:

- garantie de qualité sur nos produits
- réparation et entretien de nos vêtements
- cours et atelier de couture et réparation
- programme de collecte de nos vêtements en fin de vie
- mise en place de partenariats avec des OBNL pour la collecte des vêtements dont ils ont besoin
- vente à petits prix de nos vêtements seconde main
- programme interne de recyclage de nos retailles textiles de production et de vêtements en fin de vie pour une production manufacturière zéro déchet.

Ces projets mis en place par notre équipe ont demandé beaucoup de temps et d’investissement financier. Même si ces décisions ne sont pas rentables, elles étaient importantes pour nous, question d’être cohérentes avec nos valeurs.

Par contre, nous sommes convaincues qu’il ne faut pas compter sur la bonne volonté des industriels pour mettre la roue à l’épaule. L’industrie de la mode et du textile est polluante et le statu quo fait loi. Il faut que la ville de Montréal ainsi que les autres paliers de gouvernement mettent en place de la législation et des incitatifs pour faire avancer l’industrie. Bien avant de sensibiliser les particuliers, il faut d’abord forcer les industriels à agir et ensuite mettre en place des systèmes pour offrir des solutions viables aux consommateurs. Voici donc nos recommandations au vu de notre expérience et notre observation de l’état des lieux des quinze dernières années.

Responsabilité de l'entreprise privée

- Gestion de déchets de production manufacturière: exiger que le gouvernement provincial augmente la redevance à l'enfouissement. Établir un incitatif financier de type bonus malus pour la quantité de déchets générés par les entreprises.
- Responsabilité des invendus: interdire la destruction, lacération, incinération des invendus. Faire des vérifications et instaurer des amendes aux fautifs. L'argent récupéré servirait à financer un programme de collecte de textile.
- Responsabilité des produits en fin de vie: obliger les industriels à devenir un point de collecte pour leurs propres produits en fin de vie et en disposer de façon responsable.
- Financer les activités qui incitent à la réparation et la prolongation de la vie des produits. Taxer les entreprises qui mettent en marché des produits difficiles à réparer afin de constituer un fonds pour la réparation destiné à financer les entreprises en économie circulaire qui offrent le service de réparation et des ateliers de formation au public.
- Demander à ce que les gouvernements provinciaux et fédéraux subventionnent ou financent le milieu de la recherche ainsi que les startups locales développant des technologies innovantes dans le domaine du recyclage, de la réutilisation ou de la valorisation des textiles, pour stimuler l'innovation et favoriser l'émergence de solutions durables.
- Demander à ce que les gouvernements provinciaux et fédéraux subventionnent ou financent la mise en place d'infrastructures de recyclage des textiles, comme des centres de tri, des installations de recyclage ou des usines de transformation des textiles pour de nouveaux produits.
- Développer un réseau de contenants de dons à l'effigie de la Ville complémentaire au réseau de points de collectes existants (ex: friperies, ressourceries, comptoirs de dons). Les bacs devraient comporter deux voies distinctes : une voie pour les articles textiles en bon état destinés au réemploi et une voie pour les textiles souillés, tachés, déchirés ou trop usés, c'est-à-dire impropres à la réutilisation.
- Faire des ententes partenariales entre les organismes du territoire et la Ville pour mutualiser la matière et ainsi mieux gérer son flux. Fournir des espaces d'entrepôts en vue du réemploi, de la réparation ou du recyclage de la matière pour pallier au manque de capacité d'entrepôt des OBNL qui rend parfois impossible le réemploi et la valorisation du textile.

Sensibilisation / soutien à l'écosystème

Contribuer financièrement à l'accessibilité d'infrastructures propres à l'économie circulaire

qui contribuent au développement des capacités citoyennes pour favoriser la réduction à la source.

- Subventionner des activités de réparation gratuites dans des centres de réparations de type « Repair Café » ou Fab Labs communautaires.
- Subventionner des bibliothèques d'outils qui mettent à disposition sur place et en location du matériel de couture tel que des machines à coudre domestiques ou des surjeteuses domestiques.
- Appuyer la création d'un centre d'achat consacré aux articles de seconde main et faisant la promotion de services dans le réemploi (location, réparation).

Textiles post industriels

- Subventionner la création de lieux physiques ou non (magasin ou plateforme en ligne) offrant des tissus post industriels.
- Organiser la collecte des rebuts textiles là où ils sont créés (secteurs industriels).
- Collaborer avec des organismes tels Synergie Montréal pour assurer une meilleure symbiose industrielle du secteur textile.

Approvisionnement Ville

Adopter des politiques d'achat public responsable par la Ville pour les besoins municipaux, comme les uniformes pour le personnel, les nappes pour les événements publics, bannières, décors etc. Donner l'exemple!

- Mettre en place des politiques d'achats avec des critères qui encouragent l'achat de vêtements produits localement de textiles durables, biologiques ou recyclés.
- Développer un programme de reprise des uniformes.
- Développer un service de réparation et de revente d'uniformes de seconde main au sein des institutions.
- Adopter une politique *anti-sweatshop*.



Anne-Marie Laflamme
Co-fondatrice